

Les municipales 2014 délaissent la question du vélo

Sujet porteur pendant la campagne de 2008, les déplacements à vélo ne déchaînent plus les passions à l'occasion des municipales 2014, déplore le Club des villes et territoires cyclables. Le thème pourrait revenir en piste avec la présentation, le 18 février par le gouvernement, du plan national vélo.



© N.A. - Cliquez pour agrandir la photo

À moins de deux mois des élections municipales de mars, la question de la place du vélo dans la ville n'inspire guère les candidats.

"C'est la première fois que nous ne sommes pas sollicités pendant la campagne électorale pour des débats sur les politiques en faveur de la mobilité active (le vélo et la marche à pied, ndr)", déplore Jean-Marie Darmian, président Club des villes & territoires cyclables et maire de Créon, près de Bordeaux.

Ce "Club" rassemble 1 400 collectivités engagées pour le développement du vélo au quotidien.

"Aux municipales de 2008, ce fut pourtant un thème porteur", se remémore l'élu girondin. Le Vélib' parisien était alors sous le feu des projecteurs. Et le service commençait à faire des émules dans de nombreuses autres villes (c'est Lyon qui a lancé le premier le concept avec Velo'v). Plusieurs maires s'étaient empressés d'inaugurer leur dispositif de VLS (vélo en libre-service) avant le scrutin, afin de montrer qu'ils n'étaient pas à la traîne face à la capitale. Ce fut le cas en 2007 de Jean-Claude Gaudin à Marseille et de Jean-Luc Moudenc à Toulouse.

Plan vélo

Aujourd'hui, il faudrait "une impulsion nationale de l'État", pour relancer la thématique, estime Jean-Marie Darmian. Le plan national vélo ? Promis par l'ex-ministre des Transports Thierry Mariani en 2011, **repris en juin 2013** par son successeur Frédéric Cuvillier, ce plan introduit des incitations financières, une indemnité kilométrique comme cela existe en Belgique, pour ceux qui vont travailler en vélo.

Ce projet devait initialement voir le jour avant la fin 2013. Selon une source ministérielle, il est aujourd'hui dans sa dernière ligne droite et "sera présenté autour du 18 février". De quoi peut-être relancer les débats autour du vélo dans la campagne municipale.

D'autant que le bilan du précédent mandat est plutôt positif, soulignait le 4 février le Club des villes cyclables lors d'un point presse. Selon les chiffres de l'association, la barre symbolique du kilomètre aménagé pour 1 000 habitants a été franchie dans les villes de plus de 50 000 habitants. Soit 27% de voiries aménagées, une progression de 9 points depuis 2011.

A Paris, le nombre de déplacements à vélo a doublé entre 2003 et 2008, même si cela ne représente encore que 3% des déplacements. Pour encourager la pratique quotidienne ou de loisir de la bicyclette, le conseil régional d'Ile-de-France vient de voter 5,5 millions d'euros d'aides en faveur des projets d'aménagements cyclables portés par les collectivités locales. La région veut développer d'ici à 2020 un réseau régional d'itinéraires cyclables d'environ 3 500 kilomètres.

Presque toutes les agglomérations de plus de 50 000 habitants disposent désormais d'un budget dédié à la politique cyclable. "Même si ces budgets restent modestes, le fait qu'il y ait désormais une ligne dédiée au vélo dans les finances territoriales est une belle victoire", estime J.M. Darmian. En 2014, 76% des communes de plus de 50 000 habitants possèdent aujourd'hui un "chargé de mission vélo", calcule-t-il.

Christophe Guillemin [Le suivre sur twitter](#)